BÉDARD GUILBAULT INC.
Société de comptables professionnels agréés

110, rue Commerciale
Donnacona G3M 1W1
Téléphone : (418) 285-1234
Télécopieur : (418) 285-1242
donnacona@bedardguilbault.qc.ca

1885, boulevard Bona-Dussault
Saint-Marc-des-Carrières G0A 4B0
Téléphone : (418) 268-3334
Télécopieur : (418) 268-3359
st-marc@bedardguilbault.qc.ca

423A, rue Saint-Cyrille
Saint-Raymond G3L 4S6
Téléphone : (418) 337-2231
Télécopieur : (418) 337-2232
st-raymond@bedardguilbault.qc.ca

COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ DES GRONDINES

RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

31 MARS 2017

SOMMAIRE

Rapport de mission d'examen	2
Résultats consolidés	3
Réserve consolidée	4
Bilan consolidé	5 - 6
Flux de trésorerie consolidés	7
Notes complémentaires	8 - 12
Renseignements complémentaires consolidés	13

BÉDARD GUILBAULT INC.
Société de comptables professionnels agréés

110, rue Commerciale
Donnacona G3M 1W1
Téléphone : (418) 285-1234
Télécopieur : (418) 285-1242
donnacona@bedardguilbault.qc.ca

1885, boulevard Bona-Dussault
Saint-Marc-des-Carrières G0A 4B0
Téléphone : (418) 268-3334
Télécopieur : (418) 268-3359
st-marc@bedardguilbault.qc.ca

423A, rue Saint-Cyrille
Saint-Raymond G3L 4S6
Téléphone : (418) 337-2231
Télécopieur : (418) 337-2232
st-raymond@bedardguilbault.qc.ca

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN

Aux membres de
COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ DES GRONDINES

Nous avons procédé à l'examen du bilan consolidé de COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ DES GRONDINES au 31 mars 2017 ainsi que des états consolidés des résultats, de la réserve et des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date. Notre examen a été réalisé conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada et a donc consisté essentiellement en demandes d'informations, procédures analytiques et entretiens portant sur les informations qui nous ont été fournies par la coopérative.

Un examen ne constitue pas un audit et, par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur ces états financiers.

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que ces états financiers consolidés ne sont pas conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Bédard, Guilbault Inc.[1]

Société de comptables professionnels agréés

Donnacona, le 12 juin 2017

1 CPA auditrice, CA, permis de comptabilité publique nº A126245

COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ DES GRONDINES

RÉSULTATS CONSOLIDÉS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017

(non audité)

	2017	2016
Activités	4 331 $	6 103 $
Charges d'opération		
Achats	-	28
Activités	3 911	3 736
Papeterie et fournitures de bureau	47	72
Taxes, licences et permis	230	364
Mauvaises créances	-	29
Frais bancaires	196	396
	4 384	4 625
Trop perçu (déficit) d'exploitation	(53)	1 478
Le POP (tableau A)	(54 627)	57 532
Trop perçu (déficit)	(54 680) $	59 010 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ DES GRONDINES

RÉSERVE CONSOLIDÉE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017

(non audité)

	2017	2016
Solde au début	5 775 $	1 036 $
Trop perçu (déficit) précédent	59 010	4 739
Solde à la fin	64 785 $	5 775 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ DES GRONDINES

BILAN CONSOLIDÉ

31 MARS 2017

(non audité)

	2017	2016
Actif		
À court terme		
Encaisse	22 284 $	60 754 $
Clients	1 070	494
Stocks	15 397	21 618
	38 751	82 866
Immobilisations (note 3)	66 740	81 539
	105 491 $	164 405 $

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

_____, administrateur

_____, administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ DES GRONDINES

BILAN CONSOLIDÉ

31 MARS 2017

(non audité)

	2017	2016
Passif		
À court terme		
Créditeurs (note 4)	24 042 $	11 238 $
Portion à court terme de l'obligation découlant d'un contrat de location-acquisition (note 5)	3 180	3 180
	27 222	14 418
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition (note 5)	1 325	4 505
Apports reportés afférents aux immobilisations (note 6)	55 669	69 827
	84 216	88 750
Avoir de la coopérative		
Capital social (note 7)	11 170	10 870
Trop perçu (déficit)	(54 680)	59 010
Réserve	64 785	5 775
	21 275	75 655
	105 491 $	164 405 $

Événement subséquent (note 8)

COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ DES GRONDINES

FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017

(non audité)

	2017	2016
Activités d'exploitation		
Subventions	19 743 $	61 172 $
Activités	200 695	99 687
Charges	(253 362)	(184 326)
	(32 924)	(23 467)
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	(2 666)	(83 033)
Subventions afférentes aux immobilisations	-	83 033
	(2 666)	-
Activités de financement		
Remboursement de l'obligation découlant d'un contrat de location-acquisition	(3 180)	(1 855)
Émission de capital social	300	970
	(2 880)	(885)
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(38 470)	(24 352)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	60 754	85 106
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	22 284 $	60 754 $

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1. Statut et nature des activités

La coopérative, régie par la Loi sur les coopératives du Québec, a pour mission de favoriser le développement social, culturel et économique de Grondines de façon durable, responsable et solidaire.

2. Principales méthodes comptables

Présentation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Coopérative de Solidarité des Grondines et ceux de la Fondation de solidarité des Grondines. La Fondation est régie par la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Au sens des lois fédérale et provinciale de l'impôt sur le revenu, elle est un organisme sans but lucratif et est exemptée de l'impôt sur les bénéfices. Elle a le même conseil d'administration que la coopérative et a pour mission de supporter celle-ci dans ses objectifs.

Référentiel comptable

La coopérative applique les normes de la Partie III du Manuel de la comptabilité pour les organismes sans but lucratif en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada, à l'exception de certaines pratiques particulières découlant des dispositions de la Loi sur les coopératives et son règlement d'application.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers consolidés et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Constatation des produits

La coopérative applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Constatation des produits (suite)

Les revenus d'activités sont comptabilisés lorsque les biens sont expédiés ou les services rendus conformément aux conditions des accords de vente, le titre de propriété ou le risque a été transféré et le prix a été établi ou peut être déterminé.

Les revenus du café sont constitués de ventes au comptant.

Apports reçus sous forme de biens et services

La coopérative utilise gratuitement un bâtiment appartenant à la municipalité. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

La coopérative évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des clients.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette, le coût étant déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon les méthodes et les taux et périodes indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux ou périodes
Ameublement et équipement	Dégressif	20 %
Équipement informatique	Dégressif	30 %
Améliorations locatives	Linéaire	3 ans

Les apports reportés afférents aux immobilisations sont amortis au même rythme que les immobilisations auxquelles ils se rapportent.

3. Immobilisations

	2017			2016
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Biens propres				
Ameublement et équipement	26 150 $	7 783 $	18 367 $	19 918 $
Équipement informatique	2 133	1 174	959	1 370
Améliorations locatives	62 857	20 952	41 905	52 381
	91 140	29 909	61 231	73 669
Bien loué en vertu d'un contrat de location-acquisition				
Équipement informatique	9 540	4 031	5 509	7 870
	100 680 $	33 940 $	66 740 $	81 539 $

4. Créditeurs

	2017	2016
Fournisseurs	17 029 $	5 637 $
Salaires	5 203	4 834
Taxes à la consommation	1 810	767
	24 042 $	11 238 $

5. Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition

	2017	2016
Contrat, sans intérêts, échéant en 2018, remboursable par mensualités de 265 $	4 505 $	7 685 $
Portion à court terme de l'obligation	3 180	3 180
	1 325 $	4 505 $

Les paiements minimums futurs exigibles sur le contrat de location-acquisition au cours des deux prochains exercices sont les suivants :

2018	3 180 $
2019	1 325 $

6. Apports reportés afférents aux immobilisations

Les apports reportés sont des montants reçus pour l'acquisition d'immobilisations dans le cadre de l'ouverture du Café POP. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	2017	2016
Solde au début	69 827 $	- $
Subventions reçues	-	83 033
Montants amortis dans les résultats	(14 158)	(13 206)
Solde à la fin	55 669 $	69 827 $

7. Capital social

Autorisé :

Membre utilisateur - Un membre utilisateur est souscripteur de 5 parts sociales de qualification d'une valeur nominale de 10 $ chacune avec droit de vote.

Membre soutien - Un membre soutien est souscripteur de 10 parts sociales de qualification d'une valeur nominale de 10 $ chacune avec droit de vote.

Membre auxiliaire - Un membre auxiliaire est souscripteur de 1 part sociale de qualification d'une valeur nominale de 10 $, sans droit de vote.

	2017	2016
178 membres utilisateurs - 890 parts sociales (6 nouveaux membres au cours de l'exercice)	8 900 $	8 600 $
13 membres soutien - 225 parts sociales	2 250	2 250
2 membres auxiliaires - 2 parts sociales	20	20
	11 170 $	10 870 $

8. Événement subséquent

Le 18 mai 2017, le conseil d'administration de la coopérative a pris la décision de fermer les portes du Café le Pop. Une vente à rabais a eu lieu pour écouler les stocks restants.

	2017	2016
Tableau A		
Le POP		
Produits		
Subventions	19 743 $	135 116 $
Activités	1 096	1 458
Café POP	194 801	91 540
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	14 158	13 206
	229 798	241 320
Charges		
Salaires	88 936	58 220
Avantages sociaux	9 710	7 086
Achats	140 039	77 237
Activités	495	793
Entretien et réparations	7 346	3 579
Électricité et chauffage	4 125	2 123
Publicité et frais de représentation	4 909	3 537
Papeterie et fournitures de bureau	1 764	2 007
Télécommunication	1 429	1 679
Assurances	1 701	1 279
Taxes, licences et permis	2 125	2 754
Honoraires professionnels	1 523	5 528
Mauvaises créances recouvrées	-	(267)
Amortissement des immobilisations	17 465	15 603
Frais bancaires	2 858	2 630
	284 425	183 788
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(54 627) $	57 532 $